



VOTRE GUIDE
CARTE VISA ELECTRON*
CARTE MYB'S*



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Votre guide

**Vous avez souscrit une Carte Visa Electron*
ou une Carte MyB's* et nous
vous remercions de votre confiance.**

**Pour répondre à toutes vos questions,
ce guide comprend des explications
sur la façon dont vous pouvez
utiliser votre Carte.**

**Nous vous invitons à découvrir,
au sein de ce guide, tous les avantages
de votre Carte BNP Paribas.**

Bonne lecture !

Numéros utiles***

Services Cartes: 01 40 14 03 00**

Centre d'opposition cartes:

- de France: **3477** Service gratuit
+ prix appel
- de l'étranger: +33(0)1 40 14 03 00**

Centre de Relations Clients:

3477 Service gratuit
+ prix appel

* Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

** Coût d'un appel local, régional ou national (depuis la France Métropolitaine) ou international (depuis l'étranger) selon les offres de chaque opérateur.

*** Pour la bonne exécution de vos contrats, et en cas de réclamations/contestations, vous pouvez contacter votre conseiller sur sa ligne directe (n° non surtaxé). Si vous ne disposez plus de son numéro de téléphone direct, envoyez-lui un message par votre messagerie sécurisée, il vous le donnera à nouveau en retour

Guide d'utilisation

CARTES VISA ELECTRON ET MYB'S BNP PARIBAS

Votre Carte	4
L'essentiel	4
La période de validité	4
Votre signature	4
Le numéro de votre carte	4
Votre code confidentiel	4
La puce électronique	5
Votre carte MyB's	5
À chacun son image	5
Vos paiements en France et dans le monde	6
Le réseau Visa	6
Vos plafonds de paiement	6
La périodicité de prélèvement de vos achats	6
Vos retraits en France et dans le monde	7
Vos retraits	7
La tarification	7
Nos conseils sécurité	8
Pour vos opérations courantes	8
En cas de perte ou de vol	8
En cas d'utilisation frauduleuse	8
La gamme BNP Sécurité en option	9

L'essentiel

La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) VISA Electron ou VISA MyBs, ci-après désignée « votre carte » permet au titulaire de la carte de régler ses achats ou de retirer de l'argent en France et à l'étranger par l'intermédiaire du réseau VISA.

La période de validité

Votre carte est valable jusqu'au dernier jour du mois indiqué après la mention « expire à fin ». Pour permettre de bénéficier sans interruption de tous ses services, elle sera renouvelée automatiquement quelques jours avant son expiration. Votre code secret ne change pas. Sauf avis contraire de votre part, la carte sera envoyée à votre domicile.

Conseil

Avant de partir en voyage, vérifiez l'échéance de votre carte, vous ne pourrez plus l'utiliser au-delà. Si nécessaire, vous pouvez demander à votre agence BNP Paribas son renouvellement anticipé.

Votre signature

Indispensable, elle doit être apposée au dos de votre carte dans l'espace réservé à cet effet. Cette personnalisation est le premier élément de sécurité de votre carte. De plus, l'absence de signature sur une carte de paiement peut justifier le refus d'acceptation de la carte par le commerçant.

Le numéro de votre carte

Ce numéro est la combinaison de 16 chiffres figurant au recto de votre carte. Il vous sera demandé lors de vos paiements à distance (Internet, téléphone...) en même temps que la date de fin de validité de votre carte. En cas de réfection de votre carte, son numéro va être changé. Pensez à mettre à jour cette information sur les sites marchands que vous utilisez.

À noter

Pour renforcer la sécurité de vos paiements à distance : les trois derniers chiffres qui figurent au verso de votre carte, sur le panneau de signature, pourront également vous être demandés par le commerçant. Sur Internet, le dispositif de sécurité complémentaire « Verified par Visa » vous demandera de saisir votre Clé Digitale⁽¹⁾ afin de vous protéger contre l'utilisation frauduleuse de votre carte. En cas de difficulté vous pourrez toujours saisir le code unique reçu par SMS, code 3DS.

Votre code confidentiel

Ce numéro à 4 chiffres vous a été communiqué par courrier séparé. Il doit rester confidentiel. Pour cela, apprenez-le par cœur et ne le diffusez à personne, ni à un commerçant, ni à la banque, ni même au centre d'opposition Visa ou à la police. Si vous avez plusieurs cartes, à la souscription, le code secret est identique pour toutes. Pour des raisons de sécurité, en cas d'opposition le code de la carte faisant objet de l'opposition, sera changé.

(1) Plus d'information sur la Clé Digitale sur www.mabanque.bnpparibas. Coût de connexion selon fournisseur d'accès à Internet

Conseil

Veillez à composer votre code confidentiel à l'abri des regards indiscrets et à ne pas le noter sur un document conservé avec votre carte.

La puce électronique

Elle sert à protéger vos transactions. Si vous tapez trois codes erronés, elle se bloque. En cas de problème, nous vous proposerons une réfection de votre carte⁽¹⁾.

Votre carte MyB'S

La carte MyB'S est la Carte Visa Electron spécialement conçue pour les jeunes de 12 à 17 ans et disposant :

- d'un visuel spécifique ;
- des plafonds de retrait et de paiement adaptés à personnaliser ;
- d'un système d'interrogation systématique du solde.

À chacun son image

Cette option⁽²⁾ vous permet de personnaliser le visuel de votre Carte Visa Electron, en téléchargeant une photo personnelle ou en choisissant une image dans l'une de nos 6 galeries thématiques : évasion, nature, culture, sport, « elles... », et enfance.

(1) Facturation selon les Conditions et Tarifs en vigueur, disponible en Agence ou sur : <https://mabanque.bnpparibas/fr/notre-offre/tarifs-et-conditions-bnp-paribas/conditions-tarifaires>. Coût de connexion selon fournisseur d'accès à Internet.

(2) Non disponible pour la carte MyB's et souscriptible à partir de 16 ans. Pour les 16-29 ans l'option est gratuite la 1ère année puis sera facturée au tarif de 12 €/an. Pour les plus de 30 ans, l'option sera facturée 12 €/an pour la formule galerie ou photo.

Le réseau VISA

Votre Carte Visa Electron ou MyB's vous donne accès au réseau Visa, premier réseau mondial d'acceptation de cartes, implanté dans 200 pays. Vous pouvez ainsi :

- régler vos achats en France et à l'étranger chez 31 millions de commerçants ;
- effectuer vos retraits d'argent dans 1 400 000 distributeurs automatiques de billets à travers le monde.

Conseil

Pour éviter de détenir des sommes trop importantes en espèces, privilégiez plutôt le paiement par carte.

À noter

Ont été exclus certains points de vente dont les équipements ne sont pas encore adaptés pour déclencher une consultation automatique du solde de votre compte. La Carte Visa Electron ou MyB's n'est donc pas utilisable aux péages d'autoroutes, de parkings et sur certains distributeurs ou équipements manuels des commerçants.

Vos plafonds de paiements

Pensez à vérifier que votre plafond de paiement est toujours adapté à vos besoins.

Conseil

Vérifier régulièrement, notamment à l'occasion d'achats importants ou avant un départ en vacances, que votre plafond mensuel de paiements vous convient toujours. Vous pouvez consulter votre plafond de paiement (sur 30 jours consécutifs) et son niveau d'utilisation sur mabanque.bnpparibas⁽¹⁾ ou sur l'appli « Mes comptes »⁽²⁾ (smartphone et tablette). En cas de besoin, vous pourrez le personnaliser⁽²⁾ gratuitement directement en ligne. La prise en compte de la modification est immédiate.

À noter

Dans les distributeurs automatiques de carburant, une autorisation d'un montant légèrement supérieur à celui d'un plein moyen de carburant est systématiquement demandée (en général 100 €). Le plafond de votre carte est alors diminué pendant quelques jours de cette somme forfaitaire et l'opération apparaît pendant quelques jours dans vos opérations à venir, sans jamais être débitée. Bien sûr, votre compte est uniquement débité du montant exact du carburant pris.

La périodicité de prélèvement de vos achats

Vos dépenses sont débitées immédiatement sur votre compte.

(1) Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de fourniture d'accès à internet.

(2) Sous réserve d'acceptation en ligne par BNP Paribas.

Vos retraits

Pour vos retraits d'espèces, votre Carte Visa Electron vous offre des plafonds personnalisables selon vos besoins. Vous pouvez consulter votre plafond de retrait (sur 7 jours consécutifs) et son niveau d'utilisation sur mabanque.bnpparibas⁽¹⁾ ou sur l'appli « Mes comptes »⁽¹⁾ (smartphone et tablette). En cas de besoin, vous pourrez le personnaliser⁽³⁾ gratuitement directement en ligne.

La prise en compte de la modification est immédiate .

À noter

Global Alliance et BNP Paribas Global Network : Des retraits d'espèces peuvent être effectués aux distributeurs automatiques de billets par carte bancaire à l'étranger sur les réseaux BNP Paribas Global Network, le réseau mondial du Groupe BNP Paribas, et Global Alliance selon un accord passé entre plusieurs grandes banques mondiales. Retrouvez tous les pays et les banques concernés sur www.mabanque.bnpparibas/fr/retraitsgratuitsaetranger⁽²⁾

La tarification

Une commission à l'opération est appliquée à certains retraits d'espèces. Pour connaître le détail du coût de nos prestations, nous vous invitons à vous reporter à la brochure « Conditions et Tarifs » disponible dans nos agences ou sur mabanque.bnpparibas⁽²⁾

Conseil

Utilisez plutôt les distributeurs de billets BNP Paribas où les retraits sont entièrement gratuits, quelle que soit leur fréquence.

À noter

Pour éviter de détenir des sommes trop importantes en espèces, privilégiez plutôt le paiement par carte.

La périodicité de prélèvement de vos achats

Vos dépenses sont débitées immédiatement sur votre compte.

(1) Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de fourniture d'accès à internet.

(2) Coût de connexion selon fournisseur d'accès à Internet.

(3) Sous réserve d'acceptation en ligne par BNP Paribas.

Pour vos opérations courantes

Chez les commerçants et dans les distributeurs de billets, veillez à composer votre code secret à l'abri des regards indiscrets. Ne vous laissez pas distraire, et n'hésitez pas à cacher le clavier avec votre main libre. Pour tous vos paiements de proximité (commerçants, restaurants, etc.), veillez à ne jamais perdre de vue votre carte.

En cas de perte ou de vol

Faites immédiatement opposition en appelant le Service Cartes disponible 24h/24 et 7j/7 :

- appel de France : 01 40 14 03 00⁽¹⁾
 - appel de l'étranger : +33(0)1 40 14 03 00⁽¹⁾
- Vous pouvez aussi faire opposition 24h/24 et 7j/7 :
- par téléphone auprès du Centre des cartes BNP Paribas :

3477 Service gratuit
+ prix appel *

- par Internet mobile : mabanque.bnpparibas⁽²⁾
- sur l'appli Mes Comptes⁽²⁾

Une nouvelle carte sera mise à votre disposition en France sous 5 jours ouvrés à compter de la date de réception de votre opposition par votre agence BNP Paribas⁽³⁾.

Conseil

Si votre carte est avalée dans un distributeur de billets en dehors des heures d'ouverture de l'agence, il est plus prudent de la mettre en opposition.

En cas d'utilisation frauduleuse

Si vous avez constaté des opérations cartes dont vous n'êtes pas à l'origine, nous vous conseillons de mettre en opposition votre carte immédiatement. Nous vous recommandons de contester par écrit auprès de votre agence toute opération que vous n'auriez pas effectuée, notamment si vous vous apercevez que le numéro de votre carte a été utilisé frauduleusement pour un achat à distance.

À noter

Vous êtes responsable, en tant que titulaire d'une carte, de son utilisation, de sa conservation ainsi que de son code secret. Vous ne devez pas la prêter à un tiers, ni même à l'un de vos proches. En cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de votre carte liée à une négligence ou imprudence de votre part, le tout ou partie du montant des opérations effectuées pourrait être laissé à votre charge.

* Pour la bonne exécution de vos contrats, et en cas de réclamations/contestations, vous pouvez contacter votre conseiller sur sa ligne directe (n° non surtaxé). Si vous ne disposez plus de son numéro de téléphone direct, envoyez-lui un message par votre messagerie sécurisée, il vous le donnera à nouveau en retour.

(1) Appel non surtaxé. Coût d'un appel local (depuis la France Métropolitaine) ou international (depuis l'étranger) selon votre opérateur téléphonique.

(2) Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de fourniture d'accès à internet.

(3) Selon les conditions et tarifs en vigueur sur <https://mabanque.bnpparibas/fr/notre-offre/tarifs-et-conditions-bnp-paribas/conditions-tarifaires>. Coût de connexion selon fournisseur d'accès à internet

La gamme BNP Paribas Sécurité en option

La cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement BNP Paribas Sécurité vous apporte des services qui protègent vos moyens de paiement. Des garanties supplémentaires vous sont également proposées. Votre conseiller est naturellement à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

À noter

Si vous avez souscrit votre carte dans le cadre d'Esprit Libre Référence, vous êtes couvert par BNP Paribas Sécurité.

**Pour toute information,
BNP Paribas est à votre disposition :**



Service Client

3477

Service gratuit
+ prix appel

Lundi-vendredi 8h-22h/Samedi 8h-18h
(hors jours fériés)



Conseiller



Site **mabanque.bnpparibas***



Application **"Mes Comptes"***** pour tablettes et smartphones

*Coût de connexion selon opérateur.

**Abonnement à des services de banque à distance
(internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité,
hors coût de communication ou de fourniture d'accès
à internet et hors Service d'alertes par SMS.

BNP Paribas, SA au capital de 2 499 597 122 € divisé en 1 249 798 561 actions de € 2 nominal - Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n° 07 022 735 (www.orias.fr). **STUDIO BDDF** - PV23691D - 02/2019. © Shutterstock. N° ADEME : FR200182_03KLJL.



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change